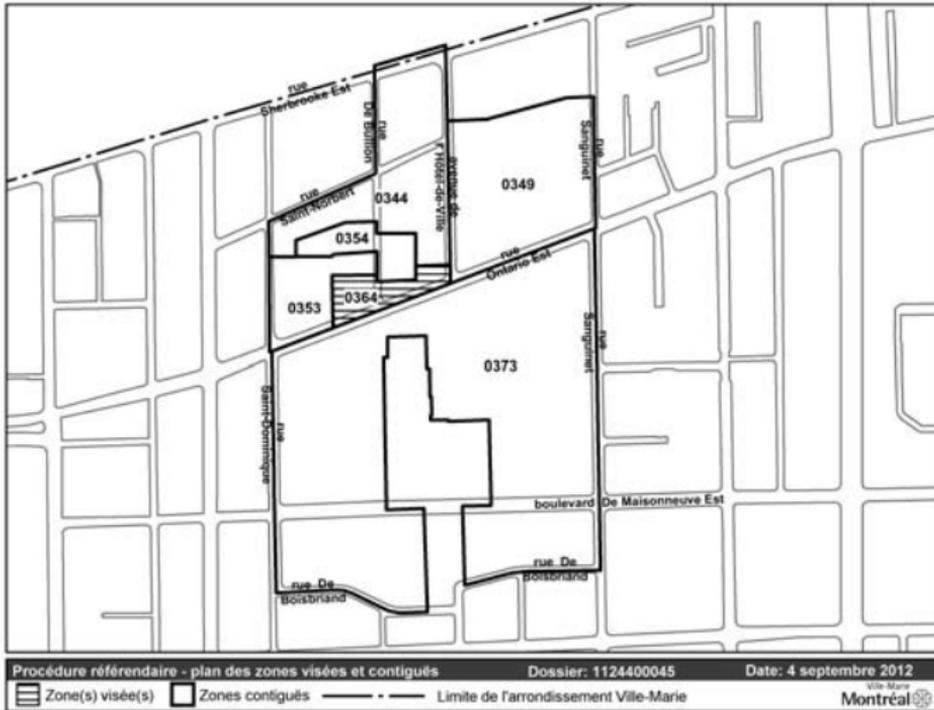


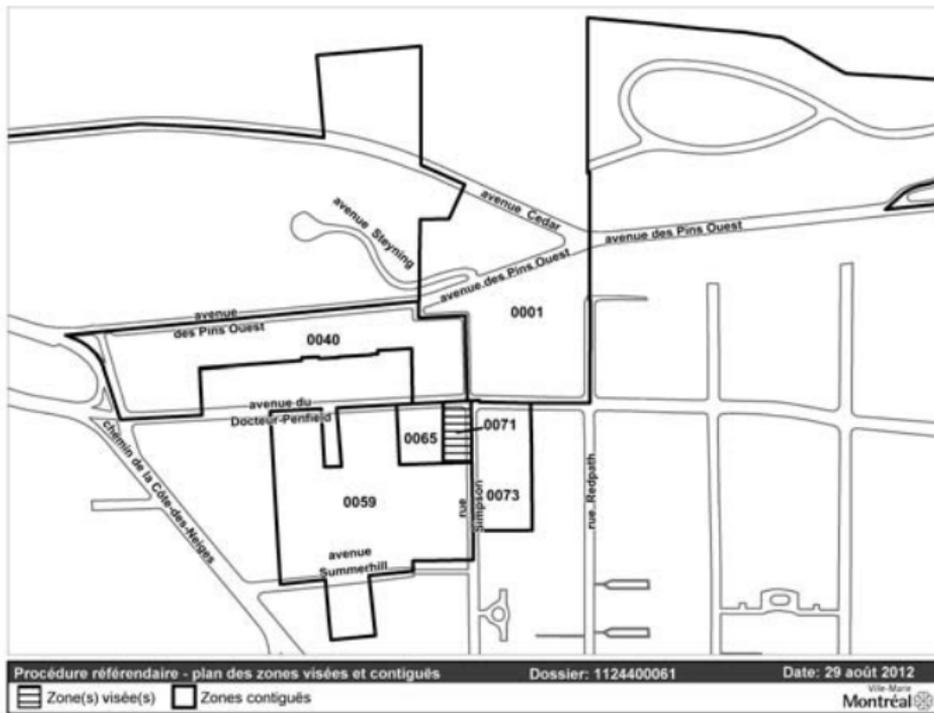
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1^o Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance 5 septembre 2012, a adopté les premiers projets de résolution dont la description suit :

Résolution autorisant les usages « salle de spectacle » et « débit de boissons alcooliques complémentaire à la salle de spectacle » pour le bâtiment situé au 185, rue Ontario Est, et ce, en dérogation aux articles 134 et 258 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* et aux articles 18 et 19 du *Règlement sur le bruit (R.R.V.M.c.B-3)* relatifs, entre autres aux usages (dossier 1124400045);



Résolution autorisant l'agrandissement du bâtiment situé au 1500, avenue du Docteur-Penfield, et ce, en dérogation aux articles 8, 58, 61, 70, 81, 134, 617, 620, et 622.1 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatifs, entre autres, aux hauteur maximale en étages, au mode d'implantation, à l'alignement de construction, à la marge latérale, aux usages et à l'aménagement d'une aire de stationnement (dossier 1124400061)



- 2^o Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 19 septembre 2012, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.
- 3^o Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.
- 4^o Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
- 5^o Une copie de ces projets peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 8 septembre 2012

M^e Domenico Zambito
 Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie